



PRANGINS

I N F O



M. Kaiser (Secrétaire municipal) et la Municipalité: M. Bettems, Mme Durgnat-Lévi, Mme Christin (Syndique), M. Diakoff et M. de Wolff

© Michel Perret

Programme de législature 2021-2026: bilan très positif à mi-législature



Dominique-Ella CHRISTIN
Syndique

En automne 2021, la Municipalité nouvellement élue vous a présenté ses objectifs et projets pour la commune et ses habitants pour 2021-2026, soit son programme de législature. Cette vision dynamique et enthousiasmante pour l'avenir de notre village s'organise autour de cinq domaines d'actions:

- 1/ Bien-vivre ensemble:** *Prangins partage*
- 2/ Energie et climat:** *Prangins s'adapte*
- 3/ Urbanisme qualitatif et économie de proximité:** *Prangins s'engage*
- 4/ Mobilité douce et environnement préservé:** *Prangins accompagne*
- 5/ Administration efficiente, numérique et finances saines:** *Prangins optimise*

La Municipalité tire un bilan très positif de son action à mi-législature 2021-2026: l'avancement des projets inscrits dans son programme est très satisfaisant. Un seul bémol! L'augmentation du point d'impôt communal proposée afin de mener à bien l'ensemble des projets planifiés a été

refusée; en conséquence la Municipalité a dû abandonner certains d'entre eux.

En avril 2024, une exposition vous a permis de découvrir ce bilan. Celle-ci a remporté un vif succès. Les pranginois ont à cœur la qualité de vie exceptionnelle de notre village et s'intéressent à la politique de proximité menée par leurs Autorités. Nouvelle crèche, terrain de football synthétique, zones 30km/h, centre d'animation, plan lumière...autant de sujets passionnants sur lesquels les 5 membres de l'Exécutif ont apprécié d'échanger avec nombre d'entre vous lors de deux apéritifs-rencontres organisés autour de cette exposition.

Découvrez ou redécouvrez le bilan à mi-législature 2021-2026 dans cette édition du Prangins Info. La Municipalité se réjouit de poursuivre son action durant les 2 prochaines années et vous souhaite un magnifique été.

1/ Bien-vivre ensemble: *Prangins partage*

Soutenir les échanges et développer les équipements favorisant un «vivre ensemble» harmonieux (familles, aînés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local

- Organiser des ateliers thématiques de sensibilisation et stimuler la participation de la population à la vie publique à la zone de verdure des Abériaux et d'amélioration du terrain de football
- Faciliter la vie des familles et poursuivre le projet de crèche et de cantine scolaire supplémentaire
- Répondre aux besoins de la jeunesse et poursuivre le projet de centre socio-culturel
- Dynamiser et diversifier la politique culturelle pranginoise et développer un calendrier ambitieux de manifestations culturelles proposées par la Municipalité
- Adapter les infrastructures de loisirs et sportives aux besoins des utilisateurs et poursuivre le projet de sanisettes
- Poursuivre le soutien aux acteurs associatifs du village, richesse de notre tissu social
- S'assurer que nos aînés puissent rester proche de notre communauté et poursuivre le projet d'un EMS et d'un plan de mobilité pour nos aînés
- S'assurer que nos jeunes et nos aînés puissent rester dans la commune et favoriser la mixité sociale en développant des logements d'utilité publique au nord du village par l'octroi d'un droit de superficie



La future crèche en construction et l'école des Morettes avec un projet d'un jardin-forêt didactique. Introduction du "Sport pour tous" aux Morettes.



Pour le football Club, optimisation des vestiaires du bâtiment des Abériaux acceptée et projet de pose d'un terrain synthétique à l'étude. Travaux de dragage et entretien des digues au port effectués et transformation de notre station d'épuration des eaux usées acceptée.

Bilan à mi-législature 2021-2026

FAMILLES

CRECHE ET NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE POUR LES 4 A 8 ANS

Bâtiment en cours de construction, ouverture prévue en 2025

PARASCOLAIRE

Elargissement de l'offre d'accueil pour les 8 à 12 ans

Introduction d'un camp d'été

ECOLES

Installation d'écrans numériques en cours

Projet d'aménagement d'un jardin-forêt didactique en faveur de la biodiversité

AINES

RENCONTRES: Nouvelle manifestation apéritif jeunes retraités et repas des aînés

EMS: La Municipalité a dû renoncer fin 2023 au projet d'un EMS implanté sur une parcelle communale

JEUNESSE

CENTRE D'ANIMATION: Ouverture en 2022

TOUS

ATELIERS: Prévention criminalité, Initiations aux premiers secours, Soirées proches aidants

POLITIQUE CULTURELLE

Un programme présenté par la Municipalité plus riche et diversifié dès 2023

Prangins Baroque: collaboration étroite et soutien actif

ACTEURS ASSOCIATIFS

Soutien à l'augmentation du nombre de sociétés locales

SPORT

FOOTBALL CLUB DE PRANGINS

Optimisation des vestiaires du bâtiment des Abériaux en cours

Projet de pose d'un terrain synthétique en cours suite au crédit d'étude accepté

PORT: Travaux de dragage et entretien des digues effectués

AUTRES: Introduction du «Sport pour tous» aux Morettes

ET ENCORE

Réfection du columbarium terminée

Le projet de nouvelles sanisettes à la zone de verdure des Abériaux proposé par la Municipalité en 2023

a été refusé par le Conseil communal



Le nouveau centre d'animation situé dans le bâtiment du Vieux Pressoir qui accueille les jeunes de 12 à 18 ans remporte un vif succès.

2/ Energie et climat: *Prangins s'adapte*

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique

- Soutenir une mise en œuvre rapide et ambitieuse des plus de 60 actions concrètes et cohérentes de la politique climatique pranginoise 2019-2023 en renforçant l'engagement de tous les acteurs du territoire, autorités communales, administration et citoyens
- Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux par la réalisation du projet d'isolation énergétique de l'enveloppe du bâtiment scolaire Combe 3 et du bâtiment Très-le-Châtel
- Développer la production d'électricité photovoltaïque et l'usage d'énergies renouvelables; couvrir la toiture du bâtiment des Morettes de panneaux solaires et poursuivre le projet de chauffage à distance avec Nyon
- Fédérer les citoyens autour de l'enjeu du climat et réaliser le Défi citoyen pour le climat, renforcer l'usage de la plateforme énergétique de Prangins, poursuivre le programme de subventions climat pour les projets privés
- Favoriser l'intégration de la dimension climatique dans l'organisation interne de l'administration communale et fédérer les services communaux autour de l'enjeu prioritaire et transversal du climat



© Michel Perret

Au centre du village : la planification énergétique projette un éventuel chauffage à distance. Des bornes de recharge et véhicules Mobility sont prévus en 2024. Une demande de passage en zone touristique a été formulée au Canton.



© Michel Perret

Succès des subventions pour les projets privés en faveur du climat : les pranginois s'engagent en faveur des énergies renouvelables.

Bilan à mi-législature 2021-2026

POLITIQUE CLIMATIQUE PRANGINOISE 2019-2023

Bilan de la mise en œuvre des 60 actions concrètes de la politique climatique 2019-2023 très positif
Renouvellement du label Cité de l'Energie en cours
Elaboration d'un plan climat ambitieux pour la période 2024-2028 terminée

ASSAINISSEMENTS ENERGETIQUES DES BÂTIMENTS

Collège de la Combe: demande de crédit en cours d'élaboration
Bâtiment locatif Très-le-Châtel: demande de crédit en cours d'élaboration

CONCEPT ENERGETIQUE TERRITOIRIAL (CET)

Document de planification terminé, propose des pistes d'études de projets de chauffage à distance

SUBVENTIONS POUR LES PROJETS PRIVES EN FAVEUR DU CLIMAT

Réévaluées chaque année pour répondre au mieux aux attentes des acteurs privés et conserver un caractère incitatif

DEFI CITOYEN POUR LE CLIMAT

Défi réalisé. Bilan carbone des participants a diminué

BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ELECTRIQUES ET VEHICULES MOBILITY

Seront installées en 2024

BILAN CARBONE DES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des activités des collaborateurs de l'administration communale. Etude terminée

NOUVELLES CONSTRUCTIONS OU RENOVATIONS LOURDES

Internalisation de la police des constructions début 2024 va permettre d'améliorer le suivi des aspects énergétiques de la construction des projets privés



Renouvellement du label Cité de l'énergie en cours. Le bilan de la mise en œuvre des 60 actions concrètes de la politique climatique 2019-2023 est très positif. L'élaboration d'un plan climat ambitieux pour la période 2024-2028 est terminée.



La demande de crédit d'étude pour la 3ème étape de l'assainissement énergétique du Collège de la Combe est en cours d'élaboration.

3/ Urbanisme qualitatif et économie de proximité: *Prangins s'engage*

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique

- Soutenir le potentiel touristique et commerçant du cœur historique de Prangins et renforcer le tourisme doux, en lien avec le prix Wakker et notre patrimoine
- Favoriser le rôle de sociabilité, de mixité et de dynamisme économique du centre du village et poursuivre la valorisation de la place du village
- Accompagner les commerces et initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts: potager urbain, trocs, repair-café
- Favoriser le maintien d'une agriculture et d'un secteur secondaire sur notre territoire et garder le dialogue avec ses acteurs
- Maintenir un développement équilibré et qualitatif de notre commune préservant son identité villageoise, ses caractéristiques patrimoniales, paysagère et naturelles exceptionnelles et la qualité de son cadre de vie et poursuivre le projet de révision du plan général d'affectation sur l'ensemble de notre territoire
- Continuer à inscrire le développement dans le cadre d'une vision coordonnée et partagée à plus grande échelle, en collaboration active et harmonieuse avec les communes partenaires et les instances régionales et développer le plan directeur intercommunal



Maintien en zone industrielle du secteur le long de la route de l'Etraz pour conserver la qualité et la richesse du tissu économique local dans le cadre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités économiques du district de Nyon (SRGZA).



Aérodrome: Suppression des trajectoires hélicoptères, protection du corridor biologique de la Promenthouse. Passerelle au-dessus de la Promenthouse et cheminement entre Gland et Prangins: crédit d'étude déposé.

Bilan à mi-législature 2021-2026

DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom, Ancien Plan Général d'Affectation)
 2022 et 2023: deux ateliers participatifs avec la population
 Fin 2023: le PACom a été envoyé pour examen préalable au Canton
 Septembre 2024 selon planification: présentation publique du PACom
 Mise à l'enquête publique suite à la présentation publique

CONCEPT ENERGETIQUE TERRITORIAL (CET)
 2023: ce document de planification a été envoyé au Canton avec le PACom

INVESTIGATION DE LA VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER
 2022: ce document de planification a été envoyé au Canton avec le PACom

PLAN LUMIERE: Deux ateliers participatifs avec la population, le plan lumière est terminé.
 Préparation d'un document d'accompagnement en cours

STRATEGIE REGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES
 La SRGZA a été développée par l'association intercommunale Région de Nyon avec la participation de Prangins.
 Maintien en zone industrielle du secteur le long de la route de l'Etraz pour conserver la qualité et la richesse du tissu économique local

AERODROME DE PRANGINS: Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique a été revu avec la participation de Prangins. Suppression des trajectoires hélicoptères: protection du corridor biologique de la Promenthouse

CARACTERISTIQUES PATRIMONIALES & PAYSAGERES PRANGINOISES
 Internalisation des tâches de police des constructions début 2024 renforce l'attention apportée à la préservation du patrimoine bâti, paysager et naturel

TOURISME

TAXE REGIONALE
 Réintégration au sein du système géré par l'association intercommunale Région de Nyon. Nouveau règlement entré en vigueur en 2023

ZONE TOURISTIQUE
 Demande formulée pour le centre historique

ECONOMIE DE PROXIMITE
 Rencontres avec les acteurs de proximité (Haleon, Denogent, Directrice du Musée national, acteurs des commerces du centre du village, agriculteurs)
 Soutiens aux initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts

ET ENCORE
 La Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet de valorisation de la place du village suite à la situation financière difficile de la commune



Le PACom divise le territoire en zones (zone agricole, zone industrielle, zone villas, etc.) et définit les règles applicables (droits à bâtir, implantation/volumétrie des bâtiments, aménagements extérieurs, bruit, etc.). Sa révision en cours a franchi une étape cruciale en décembre 2023 avec l'envoi du nouveau PACom au Canton pour examen préalable à la mise à l'enquête publique.

4/ Mobilité douce et environnement: *Prangins accompagne*

Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines

- Créer des axes sécurisés et conviviaux de cheminements pour vélos et piétons, renforcer l'articulation entre tous les modes de transports et poursuivre les projets de passerelle Nyon- Prangins, cheminement/passerelle Prangins-Gland, requalification de la route du lac en localité et hors localité, nouvelles zones 30 km/h, amélioration de la convivialité et de la sécurité du réseau mode doux sur territoire pranginois
- Développer des mesures renforçant la végétalisation et la biodiversité et poursuivre les projets d'entretien différencié de l'ensemble des espaces publics communaux, de lutte contre les plantes invasives, de renaturation de la Promenthouse, de soutiens aux corridors biologiques, de plan lumière
- Développer des mesures renforçant la perméabilité du sol et de l'adaptation aux changements climatiques et

poursuivre le projet de nouveau règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux selon le principe pollueur-payeur, de la révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et les projets d'amélioration des canalisations d'eaux claires et eaux usées (EC/EU)

- Améliorer le traitement de nos eaux usées et accélérer la transition vers une station d'épuration (STEP) régionale qui proposera une épuration performante et traitera les micropolluants
- Sensibiliser la population à des démarches en faveur de l'environnement et développer des initiatives pour réduire la production de déchets, renforcer la biodiversité et augmenter la mobilité sobre en carbone



Requalification de la route du lac pour améliorer la sécurité et l'agrément des déplacements à vélo et à pied: crédit de réalisation accepté.



Création d'une liaison piétonne du Chemin de Trembley (Prangins) au Chemin de la Banderolle (Nyon) au travers des vignes.

Bilan à mi-législature 2021-2026

MOBILITE DOUCE

Planification de la mobilité: zones à vitesse modérée & catalogue de mesures en faveur de la mobilité douce

– Etude terminée fin 2022 – Mise en œuvre dès 2023:

ZONES A VITESSE MODEREE

Planification de l'introduction des zones sur l'ensemble du territoire en 2024-2026
Dépôt du crédit de réalisation pour les secteurs 3, 4 et 6 (partiel) en mars 2024

MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITE DOUCE

Liaison piétonne vignes de la Banderolle-Route de Lausanne effectuée (Mesure 1)
Création servitude passage à pied/vélo site de l'hôpital effectuée (Mesure 13)

Mesures d'agglomération en faveur de la mobilité douce

REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LAUSANNE (RC1 ou Route du Lac)

En localité: Début des travaux fin 2024 suite à l'acceptation du crédit de réalisation
Hors localité: Crédit d'étude accepté en 2023.

PASSERELLE NYON-PRANGINS: Etudes ralenties suite aux planifications des CFF

PASSERELLE GLAND-PRANGINS: Demande de crédit d'étude déposée

Autres

PONT DE LA REDOUTE: Inauguration en juin 2023

TRANSPORTS PUBLICS

BUS URBAIN 805: L'étude d'optimisation du tracé n'a pas apporté de propositions d'alternatives concluantes pour raccourcir le temps de trajet vers la gare de Nyon.

Le projet d'amélioration de la sécurité et du confort de l'arrêt de bus dès Mëlèzes proposé par la Municipalité en 2023 a été refusé par le Conseil communal

BIODIVERSITE

RENATURATION DE LA PROMENTHOUSE: Crédit d'étude déposé en 2023

ATELIERS: Sensibilisation à la « biodiversité »

SUBVENTIONS: Subventions en faveur de la biodiversité proposées dès 2023

PLANTES INVASIVES: La lutte contre ces plantes a été renforcée

PLAN LUMIERE: Un plan pour lutter contre la pollution lumineuse a été développé

GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS: Implémentée graduellement

EAUX

Transition vers la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Nyon acceptée. Travaux dès l'automne 2024
Nouveau Règlement sur les eaux entré en vigueur. Renforce la perméabilité du sol
Amélioration des canalisations effectuée sous le château

DECHETS

RESSOURCERIE: Création d'une « Ressourcerie » à la déchetterie

ATELIERS: Sensibilisation au tri des « Déchets » et journées « clean-up day »



Deux passerelles sont prévues le long des voies de chemin de fer. Pour la passerelle Nyon-Prangins les études ont été ralenties suite aux planifications des CFF. Pour la passerelle Prangins-Gland par-dessus le Promenthouse, le crédit d'étude a été déposé.

5/ Administration efficiente, numérique et finances saines: *Prangins optimise*

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers

- Promouvoir une administration efficiente au service et à l'écoute des citoyens, consolider les processus de communication, rencontres et d'échanges entre la population et les autorités politiques, créer et consulter régulièrement une commission citoyenne pour les projets municipaux
- Accélérer la transition numérique par la sécurisation et la modernisation du système d'information et l'introduction d'une véritable cyberadministration favorisant l'innovation et la dématérialisation des prestations et poursuivre les projets numériques en cours
- Maintenir les équilibres financiers, préserver l'autonomie communale et permettre la poursuite des nombreux projets d'investissements locaux financés par les taxes affectées et l'impôt communal



De nombreux échanges entre la Municipalité et la population ont été organisés dont les apéritifs-rencontres lors de l'exposition du bilan à mi-législature 2021-2026.



Le Prangins Info est un des processus de communication des Autorités à la population.

Bilan à mi-législature 2021-2026

PROCESSUS DE COMMUNICATION

- PRANGINS INFO:** 2 parutions par année du journal des Autorités
- SITE DE LA COMMUNE:** Présente les missions & disponibilités des services, les activités politiques, le guichet virtuel, etc.. La Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet de refonte suite à la situation financière difficile de la commune
- RESEAUX SOCIAUX:** Lancement d'un compte Instagram et d'une page Facebook
- PILIER PUBLIC:** Les informations sont aussi postées sur le site de la commune
- RENCONTRES AVEC LA POPULATION:** De nombreux échanges entre la Municipalité et la population ont été organisés
- COMMISSION CONSULTATIVE DES PROJETS MUNICIPAUX:** Créé en 2021. Instrument de consultation de 6 citoyens lors de l'élaboration de certains projets

ADMINISTRATION EFFICIENTE

- ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE:** En début de législature l'organisation des services a été optimisée et les missions des 10 services définies
- SUIVI DES PROJETS POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS:** Instauration d'une planification des projets projetés pour la législature et du plan des préavis et des dépenses d'investissement associées qui l'accompagne, suivi régulier de l'avancement de ces projets mis en place, collaboration interservices renforcée
- REGLEMENT DE LA MUNICIPALITE:** A été consolidé
- GUIDE PRATIQUE POUR LES COLLABORATEURS:** Créé en 2022
- GUICHETS:** Optimisation des ouvertures et guichet « virtuel » renforcé
- GESTION INTEGREE DES DOCUMENTS PAPIERS/NUMERIQUES:** En développement
- REGLEMENT DU PERSONNEL:** Nouveau règlement entré en vigueur en 2023
- POLITIQUE DU PERSONNEL 2021-2026:** Optimisation des processus (création d'une grille salariale, évaluations, santé et sécurité au travail, télétravail, etc.)

FINANCES SAINES

- PLAN DES PREAVIS ET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ASSOCIEES:** Sources du financement (impôts ou taxes affectées) des projets du programme de législature
- POINT D'IMPÔT COMMUNAL:** Demande d'augmentation refusée par voie de référendum en 2022. Certains projets pour la commune et ses habitants ont dû être abandonnés suite à la situation financière difficile qui en découle
- FICHES D'INVESTISSEMENT:** Intégrées au sein des préavis municipaux dès 2024

SYSTEME D'INFORMATION

- Une migration vers un nouveau système informatique a eu lieu en 2022
- La Municipalité a dû abandonner fin 2023 le projet d'un réseau informatique entre les bâtiments communaux suite à la situation financière difficile de la commune



© Patrimoine Suisse - Pierre Marny

Lancement d'un compte Instagram et d'une page Facebook



Retrouvez toutes ces informations et plus sur notre site internet www.prangins.ch



Échos du Conseil Communal



Ivan BUCCIOL

Président du Conseil
Communal de Prangins

Chères Pranginoises,
Chers Pranginois,

Lors de mon premier message en décembre dernier, je mettais en avant la préoccupation budgétaire du Conseil communal qui devait affronter l'année 2024 avec un déficit annoncé important. Au moment d'écrire ce billet les comptes 2023 clôturent à l'équilibre alors même qu'un déficit de 2,3 millions était prévu. Les budgets déficitaires qui se suivent et les comptes qui bouclent à l'équilibre semblent être une règle à Prangins. Mais cela sera-t-il toujours le cas? Rien n'est moins sûr. Le Conseil, dans sa grande

sagesse, se doit dès lors d'être attentif et d'autoriser les dépenses nécessaires, sans plus.

A y regarder de près, le yoyo budgétaire est essentiellement influencé par la politique cantonale de la répartition de la facture sociale et de la péréquation, sujets sur lesquels le Grand Conseil se penche en ce moment pour en corriger les travers. Une plus grande prévisibilité des finances communales devrait en découler et l'autonomie communale sur les décisions d'investissement répondant à des besoins locaux, revenir en mains de notre Municipalité dès 2028.

En février, le Conseil communal a enregistré la démission de M. Daniel Bujard, ancien Président du Conseil, figure de la gauche, fondateur du parti de l'Alternative pranginoise. Attiré par un nouveau défi personnel, le temps lui manquait pour continuer à tenir la parole des moins nantis et des revendications sociales nécessaires à contrebalancer, selon lui, une droite «bourgeoise» trop présente à Prangins. Même si je ne défends pas ses idées, sa

participation au bon fonctionnement des institutions était précieuse. Il s'est fendu d'une longue lettre explicative qui peut être consultée avec le Procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.

L'autre événement marquant de ce premier semestre restera sans doute la séance marathon du Conseil en vue d'adopter le nouveau règlement du Conseil communal. Les membres ont délibéré jusqu'à une heure du matin pour se doter d'un nouvel instrument réglant les débats.

Je conclurai ce second message en vous faisant part d'une nouveauté que j'ai souhaité introduire au cours de ma présidence et qui consiste à aménager un espace de dialogue direct et régulier avec la population, les mardis soir de 18h30 à 20h00. Je reçois volontiers chacun d'entre vous qui s'intéresse à la vie politique communale et qui souhaite poser des questions, réaliser des projets ou simplement comprendre comment les décisions se prennent. Vous trouverez les informations nécessaires sur le site suivant: <https://presidence-prangins.ch>.

Les séances du Conseil Communal (20h00)

2^e semestre 2024

- Mercredi 4 septembre 2024
- Mardi 8 octobre 2024
- Mercredi 13 novembre 2024
- Mardi 10 décembre 2024 (18h00)

1^{er} semestre 2025

- Mardi 28 janvier 2025
- Mercredi 5 mars 2025
- Jeudi 10 avril 2025
- Mardi 13 mai 2025
- Vendredi 20 juin 2025 (18h00)

2^e semestre 2025

- Mercredi 3 septembre 2025
- Mardi 7 octobre 2025
- Jeudi 6 novembre 2025
- Mardi 9 décembre 2025

Dates à retenir:

- 1^{er} août 2024 Fête nationale du 1er août – Partie officielle et festive aux Abériaux avec apéritif offert et servi par la Municipalité
- 7 septembre 2024 Accueil des nouveaux habitants par la Municipalité suivie de la fête au village
- 2 au 8 septembre 2024 Prangins Baroque

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins

Coordination:

Secrétaire municipal, Basile KAISER

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA – 1196 Gland



PRIX WAKKER 2021

PRANGINS

PATRIMOINE SUISSE